

Parcours de 8, 10 et 14 kms

Dimanche 15 JUIN 2025

Départ : Salle des Fêtes de  
MONTGUEUX entre 9h30 et 10h30

Trou de Chirac : Café, Thé et viennoiseries

Sur les hauteurs de Montgueux : Coupe de  
champagne et bouchées apéritives

Salle des fêtes de Montgueux : Plat et verre de vin

Dans la plaine : Dégustation de fromages fermiers,  
verre de vin

Salle des fêtes de Montgueux : Dessert, Café  
gourmand

Prix par adulte : 35€

Enfants de 10 à 17 ans : 18€

Gratuit pour les enfants de -10 ans

## Renseignements :

[rotarienne@gmail.com](mailto:rotarienne@gmail.com)

06 71 47 66 37(Laisser un message, nous vous  
rappellerons)

**Page Facebook** : La Rotarienne Troyes Comtes de  
Champagne

## BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Commune :

Mail :

Téléphone :

## Noms et Prénoms des participants

(Préciser l'âge des enfants) :

Nombre total de participants :

Montant total :

## Inscription et règlement à renvoyer à :

M. Bruno LARATTE 9 chemin des Godots 10120

SAINT ANDRE LES VERGERS

Règlement au nom de ROTARY Comtes de  
champagne

Si vous désirez recevoir par mail une confirmation  
de votre inscription, cochez la case

Clôture des inscriptions : 11 Juin 2025

## REGLEMENT :

1 La participation se fait uniquement sur inscription.  
L'inscription comprend la totalité de la marche, son menu et  
les boissons. L'inscription est validée à réception du paiement.

2 Les mineurs seront obligatoirement être accompagnés d'un  
adulte.

3 Condition d'annulation du fait des organisateurs : en cas  
d'intempéries exceptionnelles ou d'un nombre de participants  
insuffisants, la manifestation sera annulée et les participants  
remboursés sur demande écrite.

4 Condition d'annulation du fait des participants : toute  
inscription est définitive ; en cas de non participation, le  
montant de l'inscription est acquis aux organisateurs.

5 Responsabilité : le club est assuré en responsabilité civile. Il  
décline toute responsabilité en cas de vol, maladie, défaut d'un  
participant, accident ou perte durant la manifestation.  
L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

6 Sécurité : les participants devront respecter les lieux et  
suivre le balisage. Les chiens tenus en laisse sont tolérés ; les  
catégories 1 et 2 sont interdites (la vaccination antirabique est  
obligatoire).

7. Le parcours n'est pas adapté aux poussettes, la randonnée  
s'effectue à allure libre sans aucune forme d'esprit de  
compétitions.

8. Le nombre de places est limité, l'organisateur pourra refuser  
les inscriptions lorsque le quota sera atteint

9. Droit à l'image : du fait de son inscription, les participants  
donnent à l'organisateur un pouvoir tacite pour utiliser toute  
photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la  
promotion de celui-ci.

10, L'inscription vaut acceptation du présent règlement.



Les fruits de cette marche  
seront reversés à des  
associations locales